

Le 29 juin 2017, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 22 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER, Mme HENRIEY
• **CUSSAC FORT MEDOC** : M. FEDIEU (à partir de la délibération 68), Mme SEGUIN, M. MARTIN • **LABARDE** : M. FONMARTY, M. PILONORD • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : Mme VALLIER, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, M. LALANNE, Mme SAVIN de LARCLAUZE, M. DELHOMME • **MARGAUX-CANTENAC** : M. BERNIARD, Mme MARTIN, M. BRUNO • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BEZAC, Mme BENTEJAC, M. VELLA, M. DECAUDIN • **SOUSSANS** : M. RAPAU, M. GINESTET

Absents excusés :

M. SIMIAN pouvoir à Mme VALLIER, M. FORTER pouvoir à M DUBO, Mme MARCATO pouvoir à M. HEBRARD, M. DEGAS pouvoir à Mme MARTIN, M. SICHEL pouvoir à M. BRUNO, Mme OUVREARD pouvoir à M. BERNIARD, M. PAGNAC pouvoir à M. MAU, Mme JEGOU pouvoir à M. VELLA, M. KLOTZ, Mme MAURIN pouvoir à M. GINESTET

Secrétaire de séance :
M. RAPAU

Conseillers en exercice : 39

Présents : 28 (délibérations 45 à 67)
29 (délibérations 68 et 69)
Votants : 37 (délibérations 45 à 67)
38 (délibérations 68 et 69)

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2017-2906-45 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 avril 2017 – Adoption [Adoption à l'unanimité]

2017-2906-46 Adhésion à l'agence technique départementale « Gironde Ressources » [Adoption à l'unanimité]

Sensibilisé par l'augmentation des difficultés administratives, juridiques, techniques que les collectivités rencontrent au quotidien, le Conseil Départemental a créé une agence technique départementale appelée « Gironde Ressources ». Il est proposé d'y adhérer.

2017-2906-47 Contrat de ruralité – Autorisation à déposer la candidature de la Communauté de Communes [Adoption à l'unanimité]

Sur la base du projet de mandat, ce contrat de ruralité intégrera les projets communaux. L'objectif est de développer et promouvoir des projets locaux de territoires ruraux (actions en cours ou développement de nouvelles actions).

2017-2906-48 Représentation de la Communauté de Communes au sein de la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG) [Adoption à l'unanimité]

Par délibération en date du 17 décembre 2015, le SDEEG a créé une Commission Consultative visant à coordonner l'action des collectivités dans le domaine de l'énergie. La mise en œuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015 a engendré la fusion de Communautés de Communes girondines, ce qui a eu pour conséquence d'en diminuer leur nombre, dans le cadre de la modification du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le SDEEG ayant nommé en conséquence ses délégués, afin d'aboutir à une parfaite parité avec les EPCI de la Gironde, la CdC doit délibérer afin de désigner un représentant élu et son suppléant.

Urbanisme/Développement économique/Équipement touristique

Rapporteur : Didier MAU

2017-2906-49 Terrain à vocation économique – ZA Chagneau – Cession d'une parcelle à Madame Delphine BORDAS [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite aux perspectives de développement des ETS BMG, la CdC a été saisie d'une demande d'acquisition d'un terrain sur la ZA Chagneau à Arsac.

2017-2906-50 Terrain à vocation économique – ZA Chagneau – Cession d'une parcelle à Monsieur Wilfried DACAL [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite aux perspectives de développement de l'entreprise DACAL Construction, la CdC a été saisie d'une demande d'acquisition d'un terrain sur la ZA Chagneau à Arsac.

2017-2906-51 Terrain à vocation économique – ZA Chagneau – Cession d'une parcelle à Monsieur Olivier SALLES [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre du rachat de l'entreprise SOCOMAR, Monsieur Salles sollicite l'acquisition d'une parcelle de 2 000 m² environ située sur la ZA Chagneau à Arsac.

2017-2906-52 Terrain à vocation de logement à Macau – Cession de trois parcelles à la SAS Fond du Val [Adoption à l'unanimité]

La CdC est propriétaire de trois parcelles de terrain cadastrées AO 133, AO 134 et AO 135 sur la commune de Macau d'une surface d'environ 3 084 m². La SAS Fond du Val se porte acquéreur des trois parcelles afin de réaliser 7 lots destinés à la vente.

2017-2906-53 Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Margaux-Cantenac – Avis [Adoption à l'unanimité]

La réalisation d'un nouvel équipement communautaire, intégrant un office de tourisme avec une activité d'accueil et de visites liée à l'œnotourisme sur la commune de Margaux-Cantenac nécessite de mettre en compatibilité le PLU de la commune. Il est proposé de prendre acte de la procédure engagée par la commune de Margaux-Cantenac et de confirmer l'intérêt général du projet.

Finances/Évaluation des charges/Nouveaux transferts/CAO/Ressources Humaines

Rapporteur : Gérard DUBO

2017-2906-54 Renouveau de la ligne de trésorerie – Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

La ligne de trésorerie contractée auprès de la Caisse d'Épargne arrive à échéance le 10 juillet 2017. Une consultation a été lancée auprès de différents organismes bancaires. Au terme de cette consultation et au vu du rapport du GT Finances, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 1 000 000 €.

2017-2906-55 Budget principal 2017 – Attribution des subventions de fonctionnement aux associations – Approbation [Adoption avec 36 voix pour, 7 abstentions, 4 ne participent pas au vote]

Après analyse des demandes de subventions par le GT Finances et le Bureau communautaire, il est proposé d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations.

2017-2906-56 Extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Vu la demande de la Trésorerie de Pauillac, sollicitant la CdC pour l'émission d'un mandat suite à la décision d'effacement de dettes dans le cadre d'un dossier de surendettement, il est proposé d'approuver l'effacement de la dette d'un redevable pour un montant de 100.03 €.

2017-2906-57 Admission en non-valeur de pièces irrécouvrables – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Au vu des demandes d'admission en non-valeur présentées par la trésorerie de Pauillac, il est proposé d'approuver ces admissions en non-valeur pour un montant de 2 242.51 euros.

2017-2906-58 Participation de la Communauté de Communes aux frais de gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Année 2016 [Adoption à l'unanimité]

La CdC reverse chaque année, pour les communes accueillant un ALSH, une participation correspondant aux frais de gestion. Ce montant est calculé par un coût moyen par enfant multiplié par la fréquentation moyenne journalière. Dans sa délibération n°2014-0612-115 en date du 6 décembre 2014, la CdC a indiqué que le coût moyen par enfant serait réévalué chaque année à l'occasion du vote du budget et indexé à l'indice INSEE du coût de la vie. A la demande de la Trésorerie de Pauillac, une convention financière liant la CdC et la commune accueillant un ALSH, doit être prise afin de définir les modalités de reversement de ces frais de gestion.

2017-29-06-59 Renouveau de la convention de prestations alimentaires avec la société SRA ANSAMBLE – Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de renouveler la convention liant la CdC à la Société SRA ANSAMBLE pour les prestations alimentaires sur les ALSH d'Arsac, Ludon, Macau et Le Pian.

2017-2906-60 Protocole transactionnel entre la Communauté de Communes et le SIVOM du Haut Médoc Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre des échanges de flux financiers (dépenses/recettes), il est nécessaire de signer un protocole transactionnel avec le SIVOM afin d'apurer les factures en instances de paiement.

2017-2906-61 Tableau des effectifs – Modification [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre du recrutement du responsable du service AEP/Assainissement/GEMAPI, il est proposé de transformer un poste d'Ingénieur en Ingénieur Principal à compter du 12 juin 2017. Pour permettre la nomination d'un agent comptable actuellement en poste en qualité de stagiaire, il est proposé l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} juillet 2017.

Aménagement du territoire/Patrimoine

Rapporteur : Claude BERNIARD

2017-2906-62 Location de bâtiments modulaires - Autorisation à agir [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre des activités périscolaires et associatives, la Commune d'Arsac doit procéder à la réhabilitation de l'espace socio-culturel entre les mois d'octobre 2017 et juillet 2018. En septembre 2018, la CdC réalisera des travaux d'agrandissement de l'Hôtel Communautaire. Afin d'assurer la continuité des services pendant les travaux, il est proposé d'effectuer une location des bâtiments et de répartir les dépenses entre la commune et la CdC.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteurs : Gérard DUBO, Dominique FEDIEU

2017-2906-63 Convention d'accès « Mon compte partenaire » et contrat de service avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

La CAF propose la mise en place d'un nouveau portail d'accès dénommé « mon compte partenaire » sur un espace sécurisé du www.caf.fr, en remplacement de CAFPRO. Afin de pouvoir accéder à ce nouveau service, il convient de signer une convention d'accès et le contrat de service pris en application de cette convention.

2017-2906-64 Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la micro-crèche des Milous avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

La convention d'objectifs et de financement qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service unique pour la structure des Milous par la CAF est arrivée à échéance au 31 décembre 2016. Il est proposé d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention de financement pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

2017-2906-65 Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement des Relais Assistantes Maternelles avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

La convention d'objectifs et de financement qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » par la CAF est arrivée à échéance au 31 décembre 2016. Il est proposé d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention de financement pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

2017-2906-66 Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement des Accueils Périscolaires et Extrascolaires avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Autorisation de signature [Adoption à l'unanimité]

Les conventions d'objectifs et de financement qui définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement » pour l'accueil périscolaire et extrascolaire par la CAF sont arrivées à échéance au 31 décembre 2016. Il est proposé d'autoriser le Président à signer les nouvelles conventions de financement pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2020.

2017-2906-67 Augmentation des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires [Adoption à l'unanimité]

Afin de prendre en compte l'augmentation du coût de la vie et l'impact financier des stagiairisations des animateurs, il est proposé une augmentation des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires à compter du 4 septembre 2017.

2017-2906-68 Mise à disposition d'un terrain sur la commune de Ludon Médoc pour accueillir les activités périscolaires et extrascolaires [Adoption à l'unanimité]

Afin de permettre un accueil de qualité face à des locaux devenus inadaptés sur la commune de Ludon, il est proposé que celle-ci mette à disposition à titre gratuit 1 terrain nu, viabilisé permettant ainsi l'installation par la CdC de bâtiments modulaires d'une surface minimum d'environ 300 m2 chacun pour un coût total estimé à 400 000 €.

Agriculture et Développement durable

Rapporteur : Vincent GINESTET

2017-2906-69 Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG) : adhésion aux services ingénierie [Adoption à l'unanimité]

Considérant l'importance que représentent aujourd'hui la planification énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le SDEEG souhaite soutenir les EPCI dans la mise en œuvre d'une politique de transition énergétique à l'échelle des territoires. Une convention de prestations de services a ainsi été élaborée pour permettre aux EPCI du département de bénéficier de l'expertise technique, juridique et administrative du Service Énergies du SDEEG pour répondre au mieux aux exigences réglementaires et aux différents enjeux énergétiques.